

04.10.2008 - 18:50 Uhr

proTELL-Congrès d'automne 2008

Olten (ots) -

Le 4 octobre 2008, près de 200 membres de proTELL se sont retrouvés à la salle des concerts du théâtre de la ville d'Olten pour leur traditionnel congrès d'automne. Le président et ancien Conseiller National Willy Pfund a précisé dans son introduction: "une phalange de 76 organisations, de parlementaires et d'organisations féminines préoccupées de toutes tendances ainsi que des partis non-bourgeois essaie en se fondant sur l'équation simpliste «Pas d'armes en possession privée = pas de suicides et pas de meurtres» d'obtenir des signatures pour l'initiative populaire "Pour la protection contre la violence des armes". Les causes profondes du mal sont ignorées tout comme le fait qu'avec des interdictions, le particulier détenteur d'armes responsable est désarmé. Les criminels et les désespérés obtiendront malgré tout les armes respectivement les moyens nécessaires pour l'acte. La publicité avec la photo mise en scène où un homme vise la tête de son épouse avec le canon de son fusil d'assaut et l'affiche du PS Suisse avec «cinq doigts dégoulinant de sang» est de la propagande de boulevard du plus bas étage, impie et inacceptable servant uniquement des buts opportunistes et idéologiques."

proTELL a publié ces jours une brochure détaillée concernant les modifications apportées à la législation suisse sur les armes. Daniel Wyss, membre du comité, a expliqué les 20 modifications les plus importantes. Il y a lieu de prévoir l'entrée en vigueur de la loi révisée et de l'ordonnance y relative à fin 2008.

L'initiative populaire à venir «Pour la protection contre la violence des armes» fut le point central du congrès. Quatre parlementaires fédéraux de la jeune génération ont pris position de différents points de vue.

Dans "Point de vue de la politicienne, tireuse et cheffe d'entreprise", la Conseillère Nationale Sylvia Flückiger (UDC/AG) se demande s'il a des lois et des initiatives qui tiennent leurs promesses. Au lieu de condamner les armes à feu, il faut attaquer les causes à leur racines. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une nouvelle réflexion au sujet des valeurs importantes de la vie. Le suicide et le meurtre expriment le dédain de la vie. Dans une étude américaine, il est dit «Changeons l'environnement afin que les gens puissent faire moins de bêtises et ils feront moins de bêtises». Mais la preuve d'une relation entre possession d'armes et nombre de délits manque dans cette étude; elle n'a donc pas été établie sur des bases scientifiques solides. Malgré cela, avec cette étude et d'autres du même genre, tout est entrepris pour soutenir la politique exigeant le désarmement de la population. Par seul calcul politique, il est ensuite précisé que l'initiative ne limitera ni la chasse ni le tir sportif. Mais le fait est qu'ainsi, les possesseurs d'armes sont massivement pris à partie et la possession d'armes fortement réduite.

Sous le thème "L'arme personnelle de service et la violence domestique - vues par le juriste", le Conseiller National Dr. Pirmin Bischof (PDC/SO) pose d'abord la question du nombre d'armes

d'ordonnance dans les ménages suisses et du nombre de délits commis avec ces armes. Sur les plus de 500'000 armes de ce type, moins de 43% font partie de l'équipement personnel de militaires actifs. A première vue, les arguments en faveur de l'initiative paraissent plausibles, mais après une analyse approfondie des chiffres et des faits, ils sont très probablement faux. Les initiants partent du principe que les peut-être 260 personnes qui s'ôtent annuellement la vie avec une arme d'ordonnance et les 20 personnes tuées annuellement avec une arme d'ordonnance seraient encore en vie si toutes ces armes étaient entreposées à l'arsenal. Cette initiative ne représente pas une mesure appropriée pour réduire le nombre de suicides et de meurtres; très probablement, l'arme utilisée serait simplement remplacée.

"Menace par la conservation à domicile de l'arme personnelle".
Sous ce titre, la Conseillère Nationale Corina Eichenberger (PRD/AG) relativise d'abord les chiffres dans les études de prétendus "experts" du voisinage des supporters de l'initiative et lancés tous azimuts dans les médias. Un aspect important de la question du lieu de conservation de l'arme d'ordonnance est l'idée de base du principe de milice. L'arme au domicile n'est pas seulement une tradition, mais également l'expression de notre autodétermination, de notre liberté et de notre indépendance. La confiance que nous accordons aux militaires est un signe de force de notre Etat. Dans son environnement personnel, elle n'a pas de problème avec les armes d'ordonnance au domicile, mais elle a de la compréhension pour certaines peurs des femmes qui ont moins l'habitude des armes à feu.

La conservation de l'arme d'ordonnance doit et peut être maintenue, mais certaines mesures non restrictives pour augmenter la sécurité et qui ne limitent pas la liberté des citoyennes et des citoyens dignes de confiance seront inévitables. Le Conseiller National Lukas Reimann (UDC/SG) parle de "Législation libérale sur les armes vue par la jeunesse". Il estime contreproductive les interdictions et la suppression de tout sens de la responsabilité individuelle; il faut plutôt miser sur la force de la liberté et sur une formation solide et responsable des jeunes. Si nous interdisons à notre jeunesse l'accès aux armes, elle se les procurera elle-même et choisira ses propres enseignants. Et voulons-nous vraiment porter la responsabilité que des jeunes, au début de leur vie, se laissent guider par de faux professeurs et idéaux et voulons-nous également être responsables de tout ce qui pourrait arriver si ces fausses idées de valeurs et de faux idéaux étaient appliqués ? Contrairement à ce que prétendent de nombreux oiseaux de malheur, de nombreuses études prouvent qu'une grande partie de notre jeunesse a un avis favorable sur les idéaux de valeurs bourgeoises. Les jeunes doivent être préparés à une vie libre et responsable. Ceci ne peut pas fonctionner avec des interdictions et l'empêchement de toute responsabilité individuelle. En 1513 déjà, le philosophe italien Niccolò Machiavelli écrivait: "Mais si tu désarmes les sujets, tu commences à les insulter; car tu démontres que tu as de la méfiance envers eux, que ce soit par lâcheté, par manque de confiance; les deux provoquent de la haine contre toi."

Contact:

Richard Gasser
Buchholzstrasse 7A
3604 Thun
Tél.: +41/33/336'99'68
E-Mail: internetdienst@protell.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007002/100570863> abgerufen werden.